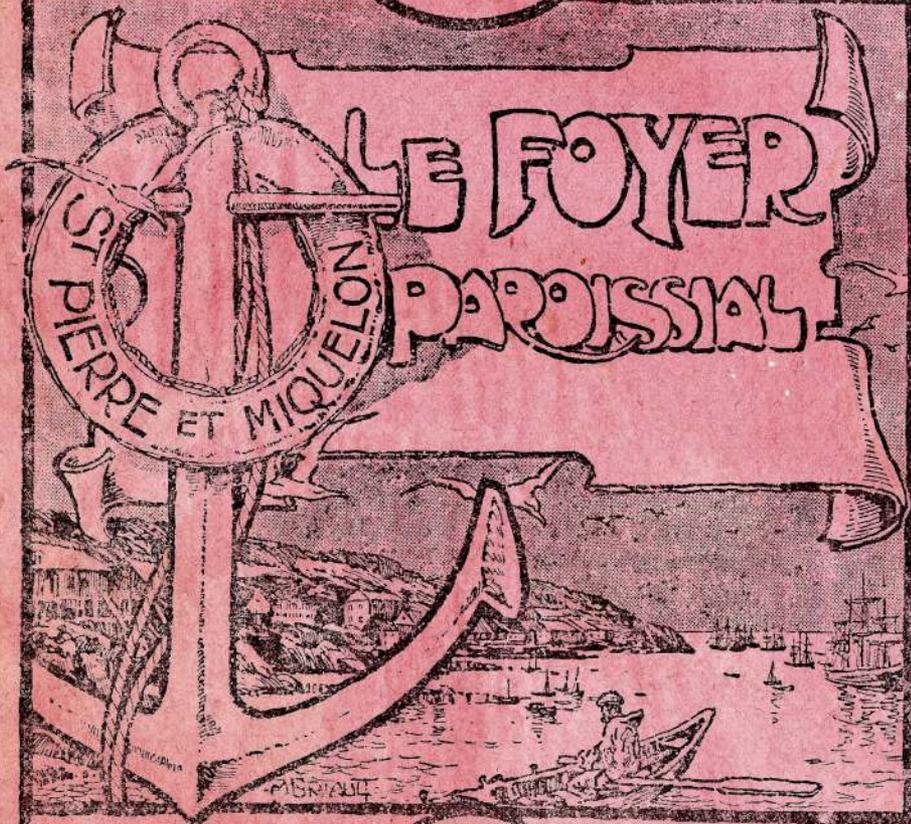


Le 23 octobre 1928
Le Grand
du Cardinal



Bulletin mensuel
5^{me} Année
N^o 58

OCTOBRE-
DÉCEMBRE.
1928



ABONNEMENT:
(servi par la Poste)
France . . . 10 fr.
Etranger . . . 12 fr.



ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre.



206

DEMANDEZ chez votre épicier
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.



DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
« **KODAK** »

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS
DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS
POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House
Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



Liste des Articles

que vous pourrez acheter d'occasion
chez M. MONTÉSINOS

du 1 au 15 Janvier, avant son départ.

Meubles de Salon

1 Piano acajou 88 notes, état comme neuf. — Phonographe américain forme Console très beau son. — 1 Appareil Radio des plus modernes marque « ATWATER-KENT » à 7 lampes. Réception très claire. Complet avec haut-parleur des plus modernes. Meubles de salon (3 pièces) acajou, tapisé, très confortable. — 1 Lampe électrique à pied, très joli dessin. — 2 piédestaux à statuettes. — 1 tapis, 2 sur 3 mètres. — 1 pendule de cheminée, et quelques garnitures, vases, etc. — 1 grand secrétaire et meubles de bureau.

Salle à manger en chêne composée de

1 table ronde avec 5 rallonges. — 1 fauteuil et 5 chaises, le tout tapisé. — 1 buffet avec grande glace. — 1 grande vitrine à carreaux sur les côtés. — 1 pendule « coucou » et quelques cadres. —

Chambre à coucher

1 lit avec 2 matelas laine à ressorts. — 1 commode avec grande glace. — 1 chiffonier avec glace. — 1 coiffeuse avec glace.

En plus, à vendre séparément

1 lit en fer avec ressorts et matelas. — 1 armoire à grande glace en cèdre et acajou. — 1 commode émail blanche. — 1 coiffeuse en chêne avec grande glace. — 1 lit pliant en fer. — 1 lit d'enfant émail couleur crème.



Salle de bain

1 baignoire émaillée. — 1 petite armoire pharmacie avec glace
2 chaises.

Cuisine

1 poêle, en très bon état. — 1 table, dessus en fonte émaillée. — 1 buffet
armoire. — 1 table. — 1 lot de casseroles et plats. — 1 lot de vaisselle. —
4 chaises.

Autres Articles

Une Machine à coudre. — Une voiture d'enfant —
Un traîneau pour enfant, émail blanc. — Un berceau
en paille pour bébé. — Une baignoire. — Un porte-
parapluies en cuivre. — Un porte-manteaux avec grande
glace ronde — Deux berceuses. — Quatre tapis descentes de
lit. — Une jardinière. — Une petite table à thé. — Un
pupitre pour enfant. — Une chaise haute pour bébé. —
Petit meuble en chêne pour poser le phonographe, avec
armoire pour les disques. — Assortiment de jouets d'enfant.
— 3 bancs pliants à trois places pour jardin ou véranda. —
Meubles de véranda en paille, tapissé, (3 pièces) nou-
vellement arrivés.

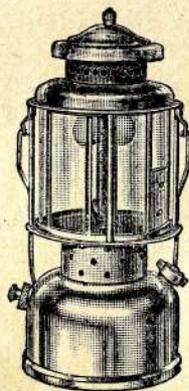
Un Canot de luxe à 6 places, avec moteur détachable,
pouvant développer de 10 à 14 chevaux de force et donner
une vitesse de 10 à 25 mille à l'heure.

Demandez des renseignements!



A MELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « **COLEMAN QUICK-LITE** ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ EGALEMENT LA CHAUFFERETTE « **COLEMAN RADIANT HEATER** » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le **FER A REPASSER « COLEMAN »** tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{ME} V^{VE} A. PATUREL.

Vve A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DETAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets

TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE CUISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS

VOITURES & TRAINAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS

**SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)****A LOUER**

Maison est à vendre
Rue Sadi-Carnot
S'adresser à Mme Vve Calvairac.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Le meilleur des reconstituants
VIN DU CAP CORSE
recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries.

A Louer**BOISSON****SUC CANADIEN**

Remplace le cidre

Préparation facile

*Le flacon pour 110 litres : 11 fr. 75**Flacon essai pour 25 litres : franco contre 6 fr. 50***Diplôme d'Honneur Exposition Culinaire**

Sur demande, Echantillon gratuit pour 10 litres

S'adresser au Dépôt Général du SUC CANADIEN 8, Rue POULLETIER PARIS 4^e*Dépositaires demandés ; Remise intéressante*

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÊLÈG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX**HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUILLE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES — *Dimanches et fêtes* : 6 h. 1/2, 8 h., et 10 h.
Jours de semaine : 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h. messe des Ecoles.
VÊPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

L'Angelus est sonné le matin à 6 h., et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFESSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÊMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Libret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi ONDOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. -- Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication de bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau béni et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

..

LES RÉUNIONS D'OEUVRES, AU FOYER PAROISSIAL,

auront lieu, comme par le passé, dans les locaux qui leur sont affectés.

Les dates seront annoncées au moment voulu.





Calendrier du Mois de Novembre 1928

N. B. — A partir du 1^{er} Novembre, les messes auront lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine, à 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — L'Angelus sera sonné le matin à 6 h., et le soir à 6 h. 1/2.

1 Jeudi. — 1^{er} du mois. — Fête de tous les Saints. — Après les Vêpres, chapelet et salut. — A 6 h., Vêpres des Morts, instruction et absoute. — Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière applicable aux défunts, à chaque visite à l'église, pourvu que l'on se soit approché des sacrements et que l'on fasse quelques prières (par exemple 5 *Pater* et *Ave*) aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi, et demain toute la journée.

- Ces jours-ci, aux Offices des Morts, les quêtes sont au profit des Ames du Purgatoire.

2 Vendredi. — Commémoration des Fidèles Trépassés. — Chaque prêtre peut célébrer aujourd'hui trois messes. Il y aura donc des messes à partir de 6 h. 1/2. — A 9 h., Service solennel demandé par le Conseil Municipal pour les soldats et marins morts à la guerre ; puis procession au cimetière et bénédiction des tombes. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute.

3 Samedi. — A. 9 h., service solennel pour tous les défunts de la paroisse. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute.

4 Dimanche. — Fête de St Charles, Ev. et Conf — 1^{er} dim. du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle ; puis instruction pour les personnes de langue anglaise, dans la chapelle de St Antoine de Padoue. — Réunion des Dames du Comité paroissial dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

5 Lundi. — Fête des Saintes Reliques. — Les Reliques que possède notre église seront exposées dans la journée à la vénération des Fidèles. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

8 Jeudi. — A. la messe de 8 h., comm. gén. de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 4 h. 1/2, au F. P., séance de projections pour les enfants des écoles libres.

11 Dimanche. — 10^{me} anniversaire de l'armistice. — Après les vêpres, chant du *De profundis* pour les victimes de la guerre ; puis *Te Deum* d'actions de grâces.

13 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

18 Dimanche. 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

21 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

22 Jeudi. — Fête de Ste Cécile, vierge et martyre (*Patronne des musiciens*). — Le soir, à 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, séance de projections pour les enfants de l'école communale. — A 6 h., chapelet et Salut.

24 Samedi. — Fête de St Jean de la Croix, Conf. et Doct. — A 7 h., messe et comm. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

25 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A 8 h., comm. mens. des garçons. — Après les vêpres, réunion mensuelle du Tiers Ordre dans la Chapelle du Sacré-Cœur.

30 Vendredi. — Fête de St André, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h. 1/4, au F. P., conférence (*projections*) pour les grandes personnes.



La Bonne Page

32. — LA MISSION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

L'ÉVANGÉLISATION DU MONDE

Du point que nous occupons sur le globe, si nous tournons nos regards vers les horizons lointains, que voyons-nous ?

Sur environ 1.500 millions d'hommes actuellement vivants, 250 à 300 millions appartiennent au **Corps** visible de l'Église catholique ;

200 à 250 millions sont Chrétiens, baptisés, croyant en JÉSUS-CHRIST et attendant de lui le salut, mais séparés du Corps visible de l'Église (schismatiques, hérétiques, etc.) ;

11 millions sont Israélites ou Juifs, 200 millions sont Musulmans : non baptisés, mais croyant les uns et les autres en un DIEU rémunérateur du bien et vengeur du mal, suivant une loi morale, et attendant la vie future ;

680 millions sont des infidèles proprement dits, sans foi précise, et dont les restes de Religion primitive se distinguent à peine, sous une masse de superstitions ridicules ou cruelles.

Et tous ces hommes sont nos frères ! Et toutes ces âmes ont été rachetées par le sang d'un DIEU ! Et dix-neuf siècles ont passé sans que ces foules aient encore pu recevoir cette grande « Nouvelle » et y conformer leur vie !

C'est que l'Église ne peut exécuter le Testament du Sauveur que dans la mesure où ses enfants lui viennent en aide. Ils le peuvent et ils le doivent, les uns en se faisant eux-mêmes missionnaires, les autres en donnant aux Missions leur sympathie et leur concours, suivant les circonstances et les possibilités, tous en priant pour la **propagation de l'Évangile**.

Conformément au plan supérieur de la Providence, l'évangélisation du monde est soumise, pour une part considérable, à la marche générale des événements humains. Notre coopération doit donc s'harmoniser avec celle de DIEU et devenir plus active à mesure que des voies nouvelles nous ouvrent les terres lointaines, que de nouveaux moyens nous sont donnés d'atteindre les peuples infidèles, que de nouvelles colonies créent de nouvelles obligations envers des races moins favorisées jusqu'ici et dont le jour est venu, enfin, de vivre à la lumière de la Vérité.



Ces temps ne sont-ils pas les nôtres ?

Au début de l'ère chrétienne, l'Empire romain était en paix et s'étendait à presque toute l'Europe, au nord de l'Afrique et à une partie de l'Asie : disposition merveilleuse de la Providence pour la propagation de l'Évangile.

L'Empire romain évangélisé, les « Barbares » l'envahissent et sont à leur tour informés de la « Bonne Nouvelle ».

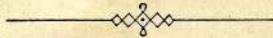
Arrive le xv^e siècle : un « Nouveau Monde » est découvert, où les missionnaires de DIEU se répandent aussitôt.

Enfin de nos jours, sous nos yeux, la Race blanche, que dans son ensemble on peut dire gagnée au Christianisme, achève de placer sous sa domination ou son influence les peuples qui, jusque-là, ont échappé à l'action du Christ. Mais, du même coup, elle reçoit la mission d'y porter la Civilisation chrétienne ...

C'est l'ordre du Maître. Allons donc, enseignons tous les peuples et baptisons-les !

(A suivre)

MGR LE ROY



Un peu d'Économie domestique.

1^o **Faites le moins possible de dettes.** — C'est le meilleur moyen d'arriver à les payer !... Il y a des gens qui s'arrangent toujours pour dépenser chaque jour un peu plus qu'ils ne gagnent : moyen sûr d'aboutir à la gêne et à la ruine !... Chaque fois que vous le pouvez, payez comptant.

Il est des dépenses qui ne peuvent être payées comptant, parce qu'elles sont soumises à des aléas. A leur égard, faites du moins ce que fit le bon Samaritain : il remit une « provision » à l'hôtelier. Remettez d'abord un acompte. Puis, sitôt que possible, versez le solde.

Tenez bien vos comptes en ordre pour connaître exactement le nombre, le montant et l'échéance de vos dettes, et les régler intégralement sitôt échues.

2^o **Payez vos dettes entièrement.** — Certes, tant qu'un marché n'est pas conclu, vous avez droit de négocier, de « marchander ». Mais une fois l'objet livré aux conditions convenues, vouloir « rabattre » sur le prix à payer, c'est en réalité essayer de ne pas payer une partie de sa dette.

3^o **Enfin payez vos dettes promptement.** — « Payer vite, dit un proverbe, c'est payer deux fois ». En le faisant, vous rendez service non seulement à votre créancier, mais à vous-même, car il est toujours nuisible de rester dans l'état de débiteur. Ne vous y attardez pas !..



Actes paroissiaux du 15 Septembre au 15 Octobre 1928

BAPTÊMES. — Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 16 septembre : MAHÉ, Albertine-Marie-Madeleine. Parrain : Martin Arozaména ; marraine : Madeleine Arozaména. — *Le 30 septembre* : LAFARGUE, Georges-Maurice-Etienne. Parrain : Etienne Poueith ; marraine : Marie-Rose Lafargue. — POIRIER, Georgette-Louise. Parrain : Michel Téletchéa ; marraine : Marie Champdoizeau. — LAFOURCADE, Georges-Roger-Alfred. Parrain : Joseph Grosvalet ; marraine : Marie Briand. — *Le 6 octobre* : DESDOUETS, Bernadette-Albertine. Parrain : Ernest Bonniel ; marraine : Albertine Girardin. — *Le 9 octobre* : GOECOÉCHÉA, Yvonne-Raymonde-Emilie. Parrain : Emile Disnard ; marraine : Marie Vigneau. — *Le 14 octobre* : CAMBRAY, Charles-Patrice-Etienne. Parrain : James Hayes ; marraine : Etiennette Larralde. — LAMBERT, Gabrielle-Victoria. Parrain : Victor Quémart ; marraine : Victoria Banier.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 6 octobre : KETTLE, Arthur-Stanley, et SLANEY, Sarah-Mary.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 21 septembre : HACALA, Marie-Joseph-Pauline, née Turck, 49 ans — *Le 27 sept.* : EPAULE, Thérèse-Blanche-Henriette, 1 mois. — *Le 3 octobre* : HENRY, Dorah, née Fitzpatrick, 70 ans. — *Le 9 octobre* : DESDOUETS Bernadette-Albertine, 2 jours. — *Le 13 octobre* : MAHÉ, Albertine-Marie, 19 ans.

A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : Livres de messe, chapelets, sacs à mains, gants, etc. — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. :

Un billet de banque.

Objets perdus. — *Un trousseau de clefs. — Une pompe de bicyclette. — Un bracelet en or.*

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les OEuvres de la paroisse.



Le CHRIST-ROI

Voici quelques vérités que l'Eglise rappelle aux Catholiques à l'occasion de la fête du Christ-Roi, qui est célébrée le dernier dimanche d'Octobre :

Le Christ est le Maître du monde : il ne peut se déssaisir de son droit de Haut Seigneur, pas plus qu'il ne peut renoncer à sa divinité. Mais sa Royauté n'est pas *une domination matérielle*. Il laisse les hommes se partager l'univers et l'exploiter comme étant à eux, en toute propriété.

Sa Royauté n'est pas non plus *une domination politique*. Le Christ ne veut pas que chaque Chef d'Etat soit son élu, et que les Constitutions des peuples leur viennent par l'Eglise, qui les édicterait ou les sanctionnerait. Rien n'est faux comme cette déformation intéressée de la conception des droits royaux du Christ. Jésus a nettement distingué l'un de l'autre le pouvoir spirituel, qui est celui de l'Eglise, et le pouvoir temporel, qui est celui de l'Etat, quand il a dit : « Rendez à César ce qui est à César, est à Dieu ce qui est à Dieu. »

..

La domination que le Christ revendique ne va pas aux choses, mais aux âmes. Elle est avant tout spirituelle.

Le Christ est roi des intelligences. — Il veut régner sur elles par la foi. Il faut croire en lui, ou se perdre, — car il est « la Vérité ».

Le Christ est roi des volontés. — Il est la règle de la vie morale et de la conscience. Sous peine de nous perdre, nous devons suivre tous les préceptes que, par son Eglise infaillible, il nous impose. Comme il est la Vérité, il est « la Voie ».

Le Christ est roi de nos destinées. — Il est le juge des âmes. Lui seul, à la fin, séparera les hommes en élus et en damnés, selon l'attitude prise par chacun à son égard et à l'égard de sa loi.

..

Puisque Jésus-Christ est Roi des hommes pris individuellement, il n'est pas difficile d'établir que sa Royauté s'étend à la Société, laquelle n'est pas autre chose que des groupes d'âmes.

Il est le roi de la famille. — Deux chrétiens s'unissant par le mariage le font nécessairement devant le Christ, qui a voulu être présent à leur union pour la sceller. Sa loi régit la conscience de chacun des époux et



leurs rapports ; sa loi morale leur crée, avec des droits nouveaux, des obligations nouvelles, entre autres celle d'instruire leurs enfants des vérités et des devoirs de la vie chrétienne.

Il est le roi de la Cité, — celle-ci étant composée par les familles groupées pour vivre dans un même lieu. L'Autorité de la Cité vient de Dieu, en fin de compte, quel que puisse être le mode de désignation ou de transmission. La Cité doit donc reconnaître le Christ et lui rendre hommage. Ainsi en est-il dans les localités chrétiennes, dont les représentants participent officiellement à des cérémonies religieuses.

Le Christ est le roi de l'Etat. — Tout comme la Cité, et pour le même motif, l'Etat doit reconnaître la souveraineté du Christ.

Plus encore que la Cité : car plus l'autorité de l'Etat est grande, plus l'abus en peut être dommageable aux âmes. La vie publique d'un pays doit avoir ses manifestations religieuses ; les droits de Dieu doivent être légalement reconnus. Et voilà pourquoi la neutralité des Etats est une erreur et une injustice ; mais combien plus la situation devient intolérable lorsque l'Etat édicte des lois qui gênent les consciences ou violent les droits de l'Eglise ! Les Fidèles alors ont le droit et le devoir d'en poursuivre l'abrogation.

Oui : en revendiquant la reconnaissance légale des droits de Dieu, les Catholiques ont conscience de travailler au bien de leur pays. Ils savent que la méconnaissance de ces mêmes droits, quand l'autorité ne tire plus son origine de Dieu mais des hommes, amène tôt ou tard un ébranlement de la société, qui est ainsi privée de soutien solide.



Un souvenir à conserver.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues soit : 1924, 1925, 1926 et 1927.

Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr. -- Les 4 années : 20 fr.

S'adresser au Foyer.





Une maman qui ne comprend pas...

— Vraiment, il y a trop de catéchismes ! Jamais mon petit Georges — qui va à l'école — ne pourra suffire à cela... Et puis, qui fera mes commissions ?..

Telles sont les doléances de madame N. qui trouve exagéré que son rejeton vienne chaque semaine deux fois, voire trois fois aux cours d'instruction religieuse pour se préparer à la Communion Solennelle et à la Confirmation.

— Madame, savez vous compter ?

— *(La dame fait un petit geste affirmatif et agacé).*

— Eh bien, madame, complons : D'octobre à fin juin : Mettons 3 heures par semaine (heures souvent écourtées !) pendant 36 semaines ; cela fait : 108 heures.

A retrancher : Congés de Noël, de Pâques, etc. : minimum, 24 heures.
Reste : 84 heures.

Continuons, Madame. Combien ce nombre représente-t-il de jours ? Prenons pour modèle un jour de classe, de 6 heures environ. Nous trouvons $84 : 6 = 14$ jours. Le catéchisme correspond donc à 14 jours de classe, pendant toute une année. Sans compter les absences pour raison de santé et les prétextes les plus variés.

Quatorze jours pour parler des questions qui importent le plus à la direction de la vie humaine : Dieu, son existence, ses perfections ; l'âme, son immortalité ; pour expliquer l'origine et le but de notre existence terrestre ; pour enseigner ce qu'un Chrétien doit croire et les lois qu'il doit observer ; pour faire un cours d'éducation : habituer des hommes de dix et onze ans à réfléchir, à se corriger, à devenir meilleurs... *quatorze jours !*

Quand ce petit Georges que vous aimez si justement, Madame, paraîtra devant le Bon Dieu, il sera question, avant tout, de ceci : « As-tu songé à garder, à perfectionner ton âme ? »

Or cela ne s'apprend qu'au catéchisme.

Et maintenant, Madame, à vous de dire s'il est exagéré de parler de *quatorze jours !*

A Vendre : Une Maison, à l'Île-aux-Chiens.
S'adresser à Mme Lenorais, à St-Pierre.

Echos du Mois

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1928)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 septembre au 15 octobre, ont été de 19 vapeurs et de 53 voiliers.

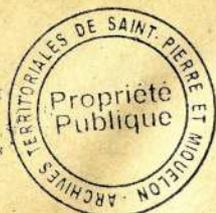
La Pointe à Savoyard. — A 5 kil. de Saint-Pierre. Pendant la campagne de pêche, bon nombre de Saint-Pierrais vont s'installer aux anses de



Savoyard. Chaque famille a son *home* provisoire ; et il y règne une activité intense. Les échouages, avec leurs cabestans, permettent de mettre les doris en sûreté, quand ils sont revenus d'une sortie en mer ; parfois deux embarcations utilisent le même emplacement.

Maintenant c'est la fin de la saison. On rapplique à Saint-Pierre ; et ce ne sera que dans l'après-midi du dimanche, si le temps le permet, que les promeneurs intrépides s'en iront vers le Rond-Point où se dresse l'obélisque de granit, souvenir des marins de la « Cléopâtre » qui ont construit la route.

Un écho de North-Sydney. — Le « Halifax Herald », N° du 15 septembre, a publié un intéressant compte rendu de la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à notre compatriote, M. Edouard Lacroix, Agent Consulaire de France à North-Sydney depuis plus de vingt ans.



La cérémonie officielle du 5 septembre avait revêtu un caractère de solennité particulière par le fait qu'elle a eu lieu à bord d'un navire de guerre, l'avis « Ville d'Ys », donc sur territoire français : ce qui ne s'était probablement jamais vu dans les eaux Canadiennes. Le parrain du nouveau Légionnaire a été le Commandant de la « Ville d'Ys », M. Belloc, capitaine de frégate, officier de la Légion d'Honneur. Sur le pont du navire, où flottait le grand pavois, tout l'équipage était présent, les officiers en grande tenue. Le Consul général de France au Canada, M. Henri Coursier, était arrivé de Montréal. Avec lui, un groupe important de personnalités du pays avaient tenu à venir féliciter M. Lacroix de la haute distinction dont il avait été l'objet de la part du Gouvernement français.

Commencement d'incendie. — Vendredi, 28 septembre. Onze heures : les enfants des écoles sont au catéchisme, lorsque le tocsin se fait entendre. Le feu est au presbytère !...

De fait, une épaisse fumée sort de plusieurs soupiraux. Des voisins accourent avec des extincteurs ; les pompiers, avec leur matériel, arrivent en vitesse : en un clin d'œil, huit lances sont en batterie et bientôt la cave est inondée. Après moins de vingt minutes, on se rend compte que le danger est conjuré.

L'alerte a été vive. Le Gouverneur, le Maire, le Commissaire de police les gendarmes s'étaient trouvés là dès le début, avec une partie de la population.

La cause de l'accident ? — Un reste de schiste répandu à terre dans la cave s'était enflammé au contact d'une allumette ; le feu avait pris au récipient, presque vide, heureusement. Il n'y a pas eu de dégâts ; la fumée, qui était des plus denses, avait suffi pour provoquer un vif émoi.

Le surlendemain, dimanche — pendant la grand'messe célébrée en action de grâces — Monseigneur, au nom des Pères de la Communauté, a exprimé ses remerciements à la population Saint-Pierraise pour les marques de dévouement et de sympathie qu'elle leur avait données dans cette circonstance. La veille au soir, le corps des pompiers, ainsi que M. le Maire, avaient assisté à un vin d'honneur au Foyer paroissial, et à la représentation d'un désopilant film de sauvetage.

Conférence sur Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. — Mercredi soir, à 8 h. 1/2, le R. P. Poisson, directeur du Collège St-Christophe, a fait une très intéressante conférence sur Ste Thérèse dont, le jour même, c'était la fête. En termes élevés, il a fait ressortir comment la chère Petite Sainte avait compris la vie sur terre et la vie au ciel. Une série de projections ont évoqué des scènes émouvantes de la Grande Guerre et des pays de Missions ; elles ont souligné et confirmé magnifiquement la promesse faite par la



glorieuse Thaumaturge de Lisieux : « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre ! »

Des chants de circonstance et des morceaux de piano exécutés par les Enfants de Marie ont rehaussé le charme de cette réunion. Celle-ci était réservée aux grandes personnes ; une séance spéciale a eu lieu dans la soirée de jeudi, 11 octobre, pour les enfants des catéchismes.

Chronique sportive. — Le vapeur « Meagle » amenait à St-Pierre dans l'après-midi du 4 octobre l'équipe de St-Laurent (Terre-Neuve), accompagnée du sympathique Curé, le R. P. Thorne, et d'une quarantaine de Saint-Laurentais. La pluie ne permit pas d'engager la partie ce jour-là ; c'est le lendemain, à 9 h. du matin, que le coup d'envoi fut donné devant une foule de spectateurs, accourus malgré l'heure matinale. Le vent assez fort aidait les visiteurs, qui marquèrent 2 buts en 20 minutes de jeu, handicap que les St-Pierrais réussirent à remonter au cours de la 2^{me} mi-temps. Mais l'attaque anglaise se montra supérieure, plus rapide dans l'utilisation de la balle et plus précise dans ses passes ; aussi mérita-t-elle de marquer un 3^{me} but 5 minutes avant la fin du jeu et ainsi de s'adjuger la victoire par trois buts à deux.

Si la défense de l'A.S.S.P. est bonne, l'attaque par contre a des points faibles : les joueurs n'ont pas un jeu d'équipe, ils manquent de coordination ainsi que de précision dans leurs passes et ils s'amuse à garder trop longtemps le ballon. Bref, les meilleurs ont gagné !

Le vapeur « Portia » vint, le lendemain matin, reprendre nos visiteurs.

La fête de la Sainte-Enfance. — Comme chaque année, la fête de la Sainte-Enfance (dimanche, 14 octobre) a été un événement qui a vivement intéressé les petits enfants de la paroisse, et aussi leurs parents. Un peu avant l'heure des vêpres, en un interminable cortège, petits garçons et petites filles quittaient la cour de l'école Sainte-Croisine. En tête, un gentil suisse, costumé de rouge, s'avancait majestueux avec sa canne et sa hallebarde ; à ses côtés des tambours chez lesquels la valeur n'avait pas attendu le nombre des années ; puis venaient les zéloteurs et zélatrices en tenue de fête, suivis de la foule des plus jeunes élèves des écoles chrétiennes. A l'église — qui était remplie comme aux grands jours — tout ce petit monde a été groupé dans le transept et les bas côtés. Dans les bancs de la nef, beaucoup de mamans, et aussi des papas, avec les bébés : ceux-ci ont été d'une sagesse exemplaire pendant les vêpres, et même pendant le sermon où le R. P. Cardinal a montré d'une façon saisissante ce qu'était, et ce qu'est encore le sort des enfants dans le monde païen, faisant ainsi ressortir le bonheur de ceux qui naissent en pays chrétien.

La bénédiction solennelle des enfants par Mgr le Préfet Apostolique a



suivi le sermon ; puis a eu lieu l'exercice du mois du Rosaire et le salut du T. S. Sacrement.

Pour finir, la procession des « tout petits » à travers les allées de l'église, au chant des litanies de la Sainte Vierge et du cantique connu : Nous voulons Dieu !...

Ajoutons que, cette année, les cotisations des enfants de la Colonie pour l'OEuvre admirable de la Sainte-Enfance ont été plus généreuses que jamais. C'est ainsi qu'à St-Pierre elles ont produit la belle somme de 2.067 fr. 25 (en 1927 : 1966 fr. 05) ; à l'Île-aux-Chiens : 380 fr. (en 1927 : 320 fr.) ; à Miquelon : 306 fr. 35 (en 1927 : 110 fr.). — Total : 2.753 fr. 50 (en 1927 : 2.436 fr. 05).

Honneur aux Enfants chrétiens de Saint-Pierre, de l'Île et de Miquelon !

Election au Conseil Supérieur des Colonies. — Il y a quatre ans, les Saint-Pierrais avaient choisi M. Henry Fougère comme leur représentant au Conseil Supérieur des Colonies. Aux élections du 7 octobre, ils lui ont renouvelé son mandat par l'importante majorité de 485 voix sur 505 votants.

Nécrologie. — M. François-Xavier Eloquin est mort dimanche, 14 oct., à 9 h. du soir, à l'âge de 64 ans, après une longue et douloureuse maladie. C'est une sympathique figure Saint-Pierraise qui disparaît. Membre du Conseil de la Société des Marins de Saint-Pierre, M. Eloquin était universellement estimé. Il a fourni une belle carrière, ayant navigué plus de cinquante ans, et connaissait « comme sa poche » les difficiles parages de Saint-Pierre et Miquelon. Il est parti pour un monde meilleur en vrai chrétien, avec tous les secours de la Religion. Que Dieu lui donne le repos éternel !

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 23 Septembre, par le « Farnorth » : MM. Arnaud, Blanchi, L. Briand; M. et Mlle Benac; Mmes James, A. Slaney; Mlles Bourgeois, Hagen, Lassus,

PARTIS, le 25 Septembre, par la « Ste Jeanne d'Arc » : Mme Ferron et enfant. — Le 26 Septembre, par le « Farnorth » : MM. Benac, C. Heitz, P. Lafitte, P. Lavissière, A. Treich; MM. et Mmes Chambert et enfants, Debroise; Mmes F. Etcheverry, Heudes, Maufroy et enfant, Norgeot et enfant; Mlles Bachelot, M. Fouchard, M. Humbert, P. Humbert, J. Lefèvre.

ARRIVÉS, le 28 Septembre, par le « Skipper » : MM. le Major et Mme Gonzalez, le Dr et Mme Hardy et enfants; Mlle Dufresne. — Le 2 Octobre, par le « Lieutenant Boyau » : M. H. Lebailly.

ARRIVÉS, le 7 Octobre, par le « Farnorth » : MM. J. Légasse, E. Norgeot; Mmes Le Goff et enfant, G. Salomon; Mme et Mlle Briand; Mlle M Déminiac.

PARTI, le 9 Octobre, par le « Lieutenant Védrines » : M. H. Dagort.

PARTIS, le 10 Octobre, par le « Farnorth » : MM. E. Morel, G. Pasque; M. le Dr et Mme Bousselet et enfants; M. et Mlles Sérignat; Mme et Mlle Sasco; Mlles Ithurrart.



Un peu de notre Histoire (54).

Nous continuons à faire connaître aux lecteurs du F. P. des documents relatifs à la période révolutionnaire dans notre Colonie. Ce n'était pas toujours, chez nos prédécesseurs, l'entente parfaite, comme à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Liberté, à Saint-Pierre.

Les assemblées communales ont connu des séances orageuses : tradition qui s'est maintenue dans plus d'une des réunions officielles contemporaines.

Nous donnons aujourd'hui — en respectant, comme toujours, le style et l'orthographe — un autre feuillet qui pourra illustrer notre histoire locale.

Procès-verbal de la séance de l'Assemblée générale de la Commune des Isles St-Pierre et Miquelon, du 21 avril 1793, l'An 2^{me} de la République française.

Les citoyens s'étant assemblés dans l'Eglise paroissiale de cette Isle, pour procéder d'après l'arrétée de l'assemblée générale de la Commune du quatorze courant à l'élection d'un Président de la dite Commune, en remplacement du citoyen Bordot, et sur les trois heures après-midi, la séance ayant été déclarée ouverte :

Le Citoyen Edouard Silvana, secrétaire provisoire a fait lecture du procès-verbal de la séance du 14, lequel a été approuvé.

Le Président Bordot a dit ensuite, que l'objet de la présente assemblée était de lui nommer un successeur, et a prononcé un discours relatif à sa démission dont, à la demande de plusieurs membres, il a été arrêté que l'insertion serait faite sur le Registre de la Commune.

Le citoyen Gachot, élu secrétaire de la Commune dans la séance du quatorze dernier, a fait alors l'appel nominal sur une liste nouvelle donnée par le citoyen Bordot, dans laquelle les noms de plusieurs citoyens n'ayant pas atteint l'âge de vingt cinq ans, étaient ajoutés.

Sur quoi le Citoyen Bourrillon auroit dit « que la loi exige que tout Français eut vingt cinq ans revolus pour exercer les droits de Citoyen actif », et se seroit aussitôt avancé, tenant en main le premier volume des Décrets de l'Assemblée Nationale Constituante et auroit demandé à faire connaître la loi concernant la formation des Assemblées primaires et électorales, avant qu'il fut procédé à la nomination d'un autre Président ; ayant fait lecture de cette loi et ayant été reconnu que les votants devraient avoir vingt cinq ans, un certain nombre de Citoyens rangés au côté gauche dans le chœur, auroit soutenu qu'il suffisoit d'avoir vingt un ans pour voter e



aurait ajouté que « les lois de France n'étoient point faites pour eux, et qu'ils étoient libres d'en établir comme il leur plairait. »

Ces paroles absurdes furent appuyées par le Président Bordot qui s'efforça de persuader, qu'« à la Colonie seule appartenait le droit de faire ses lois, que personne ne pouvoit en faire pour elle » ; et perdant alors tout respect même pour les premiers représentants d'un Peuple Souverain, termina par assurer « que la Convention Nationale n'avait pas même ce droit. »

(A suivre)

Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1928)

BAPTÊME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Église,
Le 4 octobre : Fernand-Jean-Alexis-Michel SALIOU. Parrain : Joseph Nouvel : marraine Augustine Guillaume.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 25 septembre : Vve Aimée-Eugénie JAMES, née CHARLES, 76 ans.

Aux Ecoles. — M. et Mme Marcel Bonin remplacent M. Fernand Letournel, décédé à St-Pierre, pendant les vacances, et Mlle Gabrielle Plantegenest, placée à Miquelon. D'autre part, Mlle Mariette Dufresne, revenue d'une école normale de France, occupe un poste à l'école communale de St-Pierre.

Fête de la Ste Enfance. — Elle a eu lieu, le 23 septembre, et elle a procuré à l'OEuvre la somme de 380 francs (60 fr. de plus que l'an passé).

Election du 7 octobre. — Sur 81 électeurs et 70 votants, 63 ont donné leurs voix à M. Henry Fougère comme Délégué au Conseil Supérieur des Colonies.

A l'Etoile. — Les amateurs espèrent voir bientôt la reprise des séances de Cinéma. En attendant, un groupe de jeunes de l'U. S. I. (Union sportive Hienne) se préparent à donner une soirée récréative dans la salle de l'Etoile

A VENDRE : Une propriété située rue Nielly.
S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.



Chronique de Miquelon

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1928)

BAPTÊME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 27 septembre : Jean-Adrien DETCHEVERRY. Parrain : Emile Autin ; marraine : Adèle Detcheverry.

Pompe à incendie. — L'instrument réclamé à plusieurs reprises par le Conseil municipal est enfin arrivé. Miquelon se trouve ainsi armé pour combattre les incendies, le cas échéant. La pompe est actionnée par un moteur ; elle prend l'eau à la mer et peut la refouler assez loin pour atteindre la maison la plus éloignée du plain. Son débit est de 20.000 litres à l'heure.

Visite de M. le Gouverneur. — Le 18 septembre, le « Dangeac » a amené à Miquelon M. le Gouverneur et Mme Juvanon, accompagnés de M. Joseph, Chef de Cabinet, et de M. Méalain, Chef du Bureau des Finances. Au débarquement, ils ont été reçus par M. le Maire entouré des Conseillers municipaux, et par le corps des fonctionnaires ; et l'on s'est rendu à la mairie. Là M. le Maire adressa quelques mots de bienvenue au Chef de la Colonie ; puis il appela son attention sur plusieurs questions du plus haut intérêt pour la commune : stabilisation du service médical ; construction de la cale depuis si longtemps en projet ; ouverture de nouveaux pâturages au cheptel qui augmenté d'année en année ; création de nouveaux chemins d'exploitation pour rendre plus facile l'accès des voitures aux endroits producteurs de fourrage.

Dans sa réponse, M. le Gouverneur exprima sa satisfaction d'avoir pu prendre contact avec Miquelon. Il reconnut comme nécessaires la présence à Miquelon d'un médecin résidant, comme aussi l'installation d'une cale ; pour cette dernière, il promit de faire figurer au prochain budget les crédits nécessaires. Il ne se montra pas moins favorable au projet de nouvelles voies de communication demandées par le Maire, ajoutant que, dans la Colonie, il voulait être un « réalisateur ».

Au sortir de la mairie, M. le Gouverneur alla voir le pont nouvellement construit sur le goulet, ainsi que le phare ; partout il montra un grand intérêt pour les travaux en cours et ceux encore en projet.

L'après-midi, à 2 h. 1/2, un vin d'honneur fut offert dans la grande salle de la mairie aux honorables visiteurs ; puis ce fut l'embarquement et le départ pour Saint-Pierre, pendant que, de part et d'autre, on paraissait satisfait de cette visite.



A l'école communale. — Mlle Chapdelaine, institutrice, n'est pas revenue à Miquelon à la rentrée des classes ; elle a été remplacée par Mlle Gabrielle Plantegenest, précédemment institutrice à l'école de l'Île-aux-Chiens.

Un noyé. — Le jeudi, 4 octobre, en revenant de la chasse, M. Gaston Curet aperçut un cadavre flottant à la surface de la mer ; il le retira de l'eau et le plaça sur la plage, en dehors de l'atteinte des vagues. Le cadavre était dans un état de décomposition assez avancée, et n'a pu être identifié. Un télégramme trouvé dans la poche du veston laisse supposer qu'il s'agit d'un Canadien. Ce télégramme qui porte l'adresse suivante : *J. C. Cole 465 Dawson street Port Arthur Ontario*, est daté du 28 juillet 1928.

L'élection du 7 octobre. — Elle a été pour M. Henry Fougère un triomphe aussi complet que possible. Sur 132 votants, notre Délégué sortant a recueilli 132 voix.

Livraison de la morue. — Les pesages sont commencés, mais s'accomplissent lentement. Les acheteurs, dit-on, se montrent exigeants : la morue de cinq ou six soleils est jugée insuffisamment desséchée.

Le Dr Gonzalès. — C'est lui qui, depuis plusieurs semaines, venait à chaque courrier assurer le service médical à Miquelon. On s'attendait à le voir s'installer sous peu définitivement dans la commune ; et ça a été une déception lorsqu'on apprit qu'un autre médecin était attendu de Bordeaux pour desservir le poste de Miquelon.

Nécrologie. — La nouvelle de la mort de M. Eloquin, à St-Pierre, a péniblement affecté la population Miquelonnaise. Pendant trente ans, on avait vu à l'œuvre le capitaine Frank, assurant le service du courrier par bon et mauvais temps, parfois d'humeur un peu rébarbative, mais toujours complaisant pour rendre service et se charger des commissions. On priera pour lui dans l'église de Miquelon, où lui-même, souvent, était venu prier et assister à la messe.

JOLIE RÉPONSE. — Un de nos plus grands chefs militaires, à qui l'on demandait pourquoi il allait à la messe et aux vêpres le dimanche, fit cette réponse goguenarde :

« Je vais à la messe par conviction, et au vêpres pour faire enrager ceux que ça embête de me voir aller à la messe. »

A Vendre : Un terrain sur la route du cap.
S'adresser à M. Corouge.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C^o

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L. A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

A LOUER

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co

Montréal

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Mme Vve Bailly

Modes-Nouveautés - Chapeaux - Soirées

Fourrures - Parfums.

A LOUER

H.-A. PATUREL

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

TELEPHONIE SANS FIL

Postes complets de 1 à 8 lampes

Hauts Parleurs - Piles - Accus

Toutes pièces détachées

A « L'ART MODERNE »

Agrandissements - Reproductions

Transformations photographiques

Demandez renseignements & références

F. Olano

P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

A LOUER

Joseph Girardin

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

« **NEW-YORK STORE** »

-- MAISON POUR L'HABILLEMENT --

LIQUIDATION SENSATIONELLE
de tous les articles en général

MAISON, MEUBLES, ET MARCHANDISES

Tout est à vendre avant le 1^{er} janvier : **PROFITEZ-EN !**

*Pour ce qui concerne la maison,
s'adresser à M. Enguehard, notaire*

Des prix spéciaux sont faits à MM. les Commerçants

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
OEufs, etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Ver-
mouth Cinzano.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry.
Quaie de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
OEufs, etc. Fournisseur des navires.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Épicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »
& Sècherie de Fécamp**

Sous-Agence Nord.
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche et au
long cours.

Approvisionnements généraux.

Payez-nous une visite
avant d'acheter vos caouchous
pour l'automne.

Albert BRIAND



SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIERE

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIERE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

A Louer

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole - Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation
Liqueurs - Confections - Chaussures
Fournitures en tous genres*

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheem et Cie, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même. En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. *Soir* : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance